

0000625

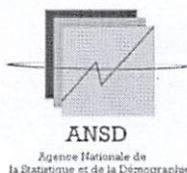
N°

MEPC/ANSD/DAGR/DRH/BAP

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
DU PLAN ET DE LA COOPÉRATION



07 FEV 2025

## AVIS DE RECRUTEMENT D'UN MEDECIN D'ENTREPRISE PRESTATAIRE POUR LE PERSONNEL DE L'AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)

L'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) lance un appel à candidatures pour le recrutement d'un Médecin d'entreprise prestataire pour le personnel de l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD).

Sous la supervision du Directeur général de l'ANSD, le Médecin d'entreprise sera chargé d'assurer la prise en charge médicale des agents dans le souci de contribuer à leur mieux être physique et mental.

### I- DESCRIPTION DU POSTE

- assurer, organiser et gérer les consultations des agents ;
- évaluer les demandes et besoins particuliers des agents, par des entretiens et examens cliniques réguliers ;
- être le conseiller médical de l'ANSD pour toutes les questions médicales (préventives et curatives) et environnementales ;
- être le lien entre l'ANSD et l'organisme d'assurance maladie et travailler en étroite collaboration avec l'assureur pour certaines décisions (hospitalisations évacuations ...) ;
- valider les certificats d'arrêt de travail obtenus par les agents d'un prestataire extérieur ;
- rédiger des certificats à la demande de diverses instances :
  - certificats de déclaration d'accident de travail ;
  - certificats de déclaration de maladie professionnelle ;
  - certificats de non contre-indication : sport, métiers ;
  - certificats d'internement sur demande d'un tiers ;
  - certificats de vaccination ;
  - certificats pour la pratique d'un sport, ...



- établir des arrêts de travail en maladie, en AT (accident du travail) ou en MP (maladie professionnelle), prescrire des arrêts à temps partiel ;
- faire des dossiers d'invalidité, remplir les dossiers de reconnaissance de qualité de travailleur handicapé, rédiger les demandes de mise en affectation de longue durée ;
- traiter avec diligence tout document de médecine légale concernant les agents ;
- décider d'une éventuelle prise en charge spécifique d'un agent et peut être amené à orienter, selon les besoins, vers une prise en charge extérieure (interroger, écouter, ausculter, prescrire des examens complémentaires éventuellement, afin d'établir un diagnostic et de rédiger une prescription thérapeutique ou d'orienter vers une consultation spécialisée) ;
- veiller à la qualité des soins dans le strict respect des normes et protocoles en vigueur au Sénégal ;
- effectuer les visites d'embauche pour s'assurer que la personne est apte à exercer au poste qui lui sera assigné, tant d'un point de vue physique que psychologique ;
- assurer les visites médicales annuelles pour réaliser un examen médical de suivi permettant de prévenir et de diagnostiquer les problèmes de santé, notamment ceux liés aux conditions de travail ;
- assurer les visites de reprise de travail ;
- assurer les visites lors d'affectation à de nouveaux postes ;
- assurer la surveillance médicale des travailleurs après un arrêt de travail supérieur à trois mois (congé maternité, maladie professionnelle, accident du travail,...) ;
- apporter des informations à caractère préventif et de réduction des risques (en particulier propose un dépistage systématique de certaines infections, mise à jour du calendrier vaccinal, examen de la sphère dentaire, gynécologique...) ;
- former aux risques liés à une activité, proposer et mettre en place des mesures préventives ;
- participer aux activités du Comité d'hygiène et de sécurité (programme de prévention des risques) ;
- effectuer le tiers-temps (temps consacré au minimum et, obligatoirement, en milieu de travail)



- étudier le poste de travail (ergonomie) et les adapter à la physiologie humaine ;
- lister tous les risques professionnels et personnes exposées : fiche d'entreprise ;
- être amené(e) à développer ou à participer à des services complémentaires à l'interne et à l'extérieur telles qu'une consultation médicalisée avancée, selon les besoins répertoriés, les compétences, les formations complémentaires et en lien avec sa fiche de mission ;
- aider la Direction générale à rédiger le document unique d'évaluation des risques.

## II-SPECIFICITES DU POSTE

### LIEU D'EXERCICE

Siège de l'ANSD à Rocade Fann Bel-Air Cerf-volant, Colobane/Dakar

### TYPE DE CONTRAT

Le contrat est un contrat de prestation de services

### HORAIRES DE TRAVAIL

Trois (03) fois par semaine à raison de 04 heures par jour

### LIVRABLE

Le médecin devra faire un rapport mensuel précisant le nombre de consultations et les pathologies décelées.

Ce rapport devra être remis au Directeur de l'Administration générale et des Ressources humaines (DAGRH), pour exploitation.

## III – PROFIL – QUALIFICATIONS - EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Le Médecin prestataire doit remplir les exigences suivantes :

- titulaire d'un doctorat d'Etat en médecine ;
- titulaire d'un certificat d'études spécialisées en médecine du travail avec une expérience avérée en milieu de travail ;
- avoir une expérience professionnelle d'au moins 05 ans ;
- être âgé (e) d'au plus 55 ans ;
- être disponible pour des prestations hebdomadaires.



#### IV – DEPOT DES CANDIDATURES

Il est demandé aux candidats postulant à cette offre d'emploi de déposer via la plateforme de recrutement : <https://recrute.ansd.sn> disponible sur le site WEB de l'ANSD, les documents suivants :

- un CV à jour avec adresse et numéro de téléphone ;
- une lettre de motivation ;
- une photocopie légalisée conforme des diplômes obtenus ;
- une photocopie des certificats de travail ;
- une photocopie de la carte d'identité ;
- un casier judiciaire ;
- un certificat de bonne vie et mœurs ;
- des lettres de recommandation ou attestations signées des précédents employeurs.

Date limite de dépôt des candidatures est fixée au : **vendredi 21 février 2025 à 17 heures précises.**

Il ne sera donné suite qu'aux candidatures pour lesquelles l'ANSD aura exprimé un intérêt et les présélectionnés compléteront leurs dossiers (copies légalisées des diplômes et attestations de travail/service).

**Le Directeur général**



**Abdou DIOUF**

